



« LA FABRIQUE »

29 mai > 20 juin 2010

APPEL A PROJET

10 ESPACES CARTES BLANCHES à la disposition des jeunes professionnels

7 chambres lumière du jour et 3 espaces multimédia d'environ 25 m²

Entreprise Partenaire : TISZA TEXTIL Packaging, 8 rue Decomble 52000 Chaumont

Festival International de l’Affiche et du Graphisme de Chaumont

Règlement :

Inscription :

ARTICLE 1 : En cohérence avec la démarche générale du Festival International de l’Affiche et du Graphisme de Chaumont, nous mettons à disposition des jeunes professionnels de tous les secteurs du design graphique, 10 espaces cartes blanches qui seront visités par le public durant la manifestation du Festival International de l’Affiche et du Graphisme de Chaumont du 29 mai au 20 juin 2010 inclus.

Dans ce cadre, l’appel à projet est ouvert de façon très large aux jeunes professionnels des secteurs du design graphique suivants : édition, design d’interaction, motion, identité, communication, pack, typo, scéno, web, etc ...

ARTICLE 2 : Pour participer à l’appel à projet, il est impératif de constituer un dossier (en français ou anglais) comprenant :

1. Une **fiche d’inscription** (à télécharger sur le site Internet de chaumont-grahisme.com).
2. Une **présentation du candidat** aux travers de projets déjà réalisés.
3. Une **note d’intention** décrivant l’orientation de votre projet et un **descriptif des moyens nécessaires** à sa mise en oeuvre.
4. Chaque feuille composant le dossier mentionnera au verso : le nom et prénom.
Si le projet est une oeuvre de collaboration de plusieurs artistes, les noms des différents collaborateurs doivent figurer au verso des feuilles.
Devra y figurer par ailleurs le nom de la personne référente qui a réalisé l’inscription.
5. Une version numérique du projet.
6. La **version PDF imprimable du présent règlement signée** sur chaque page.

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié et sera rejeté.

L’organisation ne peut être tenue responsable en cas de perte, de vol ou de détérioration des dossiers durant leur envoi.

Les frais d'expédition des documents ainsi que les frais de douane éventuels sont à la charge de l'expéditeur.

Le Festival International de l’Affiche et du Graphisme de Chaumont refusera tous les documents envoyés à valeur déclarée sur lesquels il y aurait des droits de douane à payer. (Pour éviter tout frais de douane, il est nécessaire d’indiquer impérativement sur vos envois : « imprimés, sans valeur commerciale »).

Le Festival International de l’Affiche et du Graphisme de Chaumont accusera réception par mail de tous les dossiers reçus.

Les dossiers sélectionnés sont conservés à l’association du Festival International de l’Affiche et du Graphisme de Chaumont.

Les dossiers non retenus ne seront pas renvoyés.

Dates de réception des dossiers :

ARTICLE 3 : Le dépôt des dossiers doit parvenir **au plus tard le 10 avril 2010**, cachet de la poste faisant foi, à l’adresse suivante :

Festival International de l’Affiche et du Graphisme de Chaumont
Appel à projet « La Fabrique »
7-9, avenue Foch
52000 CHAUMONT
France

Pour la partie concernant la fiche d’inscription et le règlement à télécharger : www.chaumont-graphisme.com
Les dossiers qui seraient déposés après la date fixée ci-dessus ne seront pas retenus.

Sélection :

ARTICLE 4 : La sélection des projets sera faite par un conseil artistique **entre le 12 et le 15 avril 2010**.

ARTICLE 5 : Le conseil artistique sera chargé de recommander à l’équipe du Festival International de l’Affiche et du Graphisme de Chaumont une sélection d’un maximum de 10 projets. Les participants dont les projets auront été retenus par le Festival International de l’Affiche et du Graphisme de Chaumont seront prévenus par courrier, mail ou téléphone **au plus tard le 17 avril 2010**.

ARTICLE 6 :

Les projets retenus bénéficieront de la logistique et de la communication du Festival International de l’Affiche et du Graphisme de Chaumont.

Prix :

ARTICLE 7 : Les participants non retenus ne seront pas dédommagés pour leur participation à cet appel à projet. Les candidats retenus recevront 1500 € pour finaliser et produire leur projet et le présenter durant la manifestation du Festival International de l’Affiche et du Graphisme de Chaumont du 29 mai au 20 juin 2010.

ARTICLE 8 : Les candidats retenus s’engagent à détenir les droits d’auteurs qu’ils présentent pour le présent appel à projet. Les candidats retenus concèdent expressément à l’association du Festival International de l’Affiche et du Graphisme de Chaumont ainsi qu’à ses partenaires l’autorisation non exclusive de communiquer au public dans le cadre de sa programmation et d’expositions. Cette communication se fera dans le cadre strict de la promotion du graphisme et la valorisation de l’action de la ville.

Obligations des candidats retenus :

ARTICLE 9 : Les candidats retenus s'engagent à produire leur projet (montage de l'exposition sur site) à compter du lundi 17 mai 2010 jusqu'au vendredi 21 mai 2010 à l'entreprise Tisza Textil à Chaumont (Haute-Marne) et s'engagent également à être présent pour la présentation durant le week-end d'ouverture le samedi 29 et dimanche 30 mai 2010 à Chaumont.

Le démontage sera de la responsabilité des candidats retenus à compter du lundi 21 juin 2010 jusqu'au mercredi 30 juin 2010 inclus en accord avec notre partenaire Tisza Textil,

Un calendrier du montage et démontage devra être fourni à notre association en double exemplaire signé avec l'identité des intervenants.

L'association Festival International de l'Affiche et du Graphisme de Chaumont. prendra en charge l'organisation et l'ensemble des frais liés à ce déplacement.

Annulation du concours:

ARTICLE 10 : L'association se réserve la possibilité de suspendre la consultation et de déclarer l'appel à projets infructueux dans le cas où le nombre et la qualité des réponses ne satisferaient pas les exigences de qualité du Festival International de l'Affiche et du Graphisme de Chaumont.

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepte,
(mention manuscrite)

Fait à

Le

Signature